

Mécénat Placements Culture - Une année de diminution seulement

31 janvier 2013 | Frédérique Doyon | Actualités culturelles

Québec compte maintenir le programme Mécénat Placements Culture (MPC), même s'il doit couper de moitié les crédits qui lui seront alloués lors du prochain exercice financier (2013-2014), comme le révélait Le Devoir mercredi. Le ministre Maka Kotto promet toutefois de rallonger la mise à l'aide des sommes non utilisées du programme.

MPC permet aux organismes culturels d'égaliser, de doubler ou de tripler les dons privés amassés lors de campagnes de financement grâce à des subventions de contrepartie versées par Québec.

« On ne voulait surtout pas arrêter le programme, qui est beaucoup trop intéressant », explique au Devoir Marc-André de Blois, l'attaché du ministre de la Culture et des Communications. Un peu plus de deux millions seront donc alloués en crédits budgétaires en 2013-2014, « auxquels on ajoutera les sommes promises [aux organismes culturels en vertu de leurs objectifs de campagne de financement] sur lesquelles il y a eu des désengagements [la différence entre les objectifs prévus et les dons réellement recueillis], précise M. de Blois. Le taux annuel de désengagement oscille autour de 30 %. » L'enveloppe devrait donc atteindre 4,4 millions de dollars, soit 100 000 \$ de moins seulement que l'année en cours.

Le programme lancé en 2005 a permis d'injecter près de 66 millions d'argent frais dans les actifs des organismes.

Le ministre Kotto tient à signaler que le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec est épargné dans l'exercice.